Gravigny
LeMag
Tout ce que vous devez savoir sur votre commune

#Édition octobre 2026

DOSSIER

Et si c'était vous ?

Jeunes, aînés, volontaires : 3 façons de faire vivre notre ville



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2027

Voter : un acte citoyen

Les 18 avril et 2 mai 2027, les Français seront appelés aux urnes pour élire le Président de la République.
Un rendez-vous démocratique majeur qui invite chaque citoyenne et chaque citoyen à prendre part à la vie publique en exerçant son droit de vote.Cette élection présente toutefois une particularité : les deux tours se dérouleront en pleine période de vacances scolaires de printemps de notre zone (B). C'est une période qui peut empêcher certains électeurs de se rendre dans leur bureau de vote les jours de scrutin.

La solution : le vote par procuration

Il permet à un électeur qui ne peut pas se déplacer de confier son vote à une personne de confiance inscrite sur les listes électorales. Anticiper cette démarche permet de s'absenter l'esprit tranquille tout en participant pleinement au scrutin. Quelques minutes pour vérifier son inscription, anticiper une éventuelle procuration et, surtout, ne pas oublier son rendez-vous avec les urnes :
— Voter, c'est faire vivre la démocratie.

Ce qu'il faut savoir :

Je vérifie que je peux voter

Condition pour être électeur :
- Avoir la nationalité française,
- Avoir 18 ans au plus tard la veille du premier ou second scrutin,
- Jouir de ses droits civiques et politiques,
- Être inscrit sur la liste générale des électeurs,
- Vous pouvez vérifier votre inscription via le site : *service-public.gouv.fr*

Je m'inscris sur la liste générale des électeurs

- Se rendre à la mairie ou effectuer la démarche en ligne via le site : *service-public.gouv.fr*
- Joindre sa pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture de consommation : loyer, électricité, internet, téléphone fixe, etc.),
- Inscription automatique pour les jeunes recensés qui obtiendront la majorité au plus tard la veille du premier ou second scrutin.

Je ne peux pas me déplacer pour voter : je vote par procuration

- Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez opter pour le vote par procuration
- Votre procuration doit être validée par un commissariat de police ou la gendarmerie
- Vous pouvez la préenregistrer via le site : maprocuration.gouv.fr
- Vous pouvez procéder à cette démarche à tout moment
- Attention : une procuration enregistrée tardivement pourrait ne pas être prise en compte.

Date limite d'inscription : vendredi 12 mars 2027
(en mairie, version papier et en ligne via le site : service-public.fr)

Les rendez-vous aux urnes :

Dimanche 18 avril 2027
1er tour

Dimanche 2 mai 2027
2ème tour

SOMMAIRE

04 Bien vivre ensemble
08 Gravigny et la citoyenneté
12 Les Trophées du bénévolat
14 Retour en images



Les communes restent les piliers de la proximité

Après cette période estivale caniculaire pendant laquelle, j'espère, vous avez pu vous ressourcer, vous reposer, la municipalité revient vers vous au travers de ce nouveau bulletin municipal.

Celui-ci fait la part belle à notre projet de participation citoyenne au travers du Conseil Local de la Jeunesse, du Conseil des Ainés et de la Réserve Communale Citoyenne.

C'est une volonté forte de notre part d'associer les habitants de notre commune aux grandes décisions d'aménagement de Gravigny. Nous espérons que vous serez nombreux à rejoindre une de ces instances de participation.

Nous avons eu aussi le grand plaisir d'inaugurer fin mai notre Parc de l'Iton avec ses structures de jeux, ses pistes cyclables, sa passerelle, ses plantations. Tous les retours des Gravignais montrent que ce projet est une réussite et que celui-ci améliore la cohésion de notre petite ville.

Le conseil municipal, réélu en mars 2026, s'est remis au travail et prépare les projets pour les années à venir : maison de santé, rénovation de l'école, etc.

Dans ce contexte national et international très tendu, les communes restent les piliers de la proximité, de la démocratie. Elles doivent bénéficier de moyens suffisants pour continuer à améliorer la vie de nos enfants, de nos jeunes, de nos familles et de nos séniors.

Ensemble, nous réussirons à faire de Gravigny une ville accueillante.
Merci à tous pour votre participation à la vie communale.

Didier CRETOT
Maire de Gravigny

Directeur de la publication : Didier Cretot - Rédaction : Damien Échalard au 115 Avenue Aristide Briand, 27930 Gravigny - Photographies : Ville de Gravigny - Associations - Banques d'images - Conception Graphique : Plume de Graphiste - Luc Hétier - plumegraphiste@gmail.com - tél. 06 58 17 20 48 - Impression : Imprimerie Édit Info : 24 Rue de Fauville, 27000 Évreux - tél. 02 32 62 53 54 - Tirage : 2500 exemplaires - Gratuit - Infos complémentaires : communication@ville-gravigny.fr ou tél. 02 32 39 85 20



COLIS DES ANCIENS

Vous êtes âgé·e de 65 ans et plus,
Le Centre Communal d'Action Sociale vous informe que votre colis de Noël vous sera remis :

Salle Gérard Philipe
Vendredi 18 décembre 2026
De 9h à 14h

ou

À votre domicile
Samedi 19 décembre 2026
À compter de 9h30

Pour recevoir votre colis : Date limite pour renseigner votre coupon en mairie = **LUNDI 02 NOVEMBRE 2026**

Bien vivre ensemble, ça commence par nous !

Bruit, déchets, stationnement, déjections, vitesse ou partage de la route… Ces sujets reviennent régulièrement dans les échanges entre habitants et les services municipaux. Sans dramatiser, la Ville souhaite rappeler quelques règles simples qui permettent à chacun de profiter d'un cadre de vie agréable.

Un peu de bruit, beaucoup de gêne.

Tondeuse, bricolage, musique, fête entre amis ou aboiements répétés… Les activités du quotidien peuvent générer du bruit. Mais ce qui est anodin pour les uns peut devenir une véritable nuisance pour les autres.
Respecter son voisin, c'est aussi penser à l'horaire, à la durée et à la fréquence des activités bruyantes.
Les bruits excessifs ou répétés peuvent constituer **un trouble anormal** de voisinage.
Pour rappel l'arrêté préfectoral DTARS n°19/14 du 20 août 2024 précise : *Travaux momentanés de bricolage et de jardinage autorisés*, ci-après.

- *les jours ouvrables, de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,*
- *les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00,*
- *les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.*

Après le passage du camion, les bacs rentrent à la maison !

Les containers à déchets sont parfois laissés **plusieurs jours sur les trottoirs** après la collecte. Ils encombrent alors l'espace public et peuvent gêner les piétons, les poussettes ou les personnes à mobilité réduite.
Le bon réflexe : sortir son bac au moment prévu pour la collecte et le rentrer dès que possible après le passage du camion.
Même constat pour les dépôts sauvages : sacs, cartons, encombrants ou déchets déposés dans la rue n'ont rien à y faire. Ils dégradent notre environnement et leur enlèvement représente un coût pour la collectivité. Pour les encombrants pensez à l'association l'Abri. Un appel, un rendez-vous, et c'est parti ! Informations au 06 63 78 05 56.





Le civisme au quotidien, c'est quoi ?

- Je veille au bruit que je produis.
- Je rentre mon bac après la collecte.
- Je ne dépose pas mes déchets dans la rue.
- Je ne monopolise pas durablement une place de stationnement.
- Je ramasse les déjections de mon animal et je le garde en laisse lors des promenades.
- Je respecte les autres usagers de la route.
- Je respecte les limitations de vitesse et j'adapte mon allure.

Merci de votre civisme





Une place de stationnement n'est pas un garage.

Lorsque certains véhicules, appelés "véhicules tampons" restent stationnés au même endroit pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, ils monopolisent des places de stationnement qui devraient rester accessibles à tous.

L'espace public est un espace partagé : le stationnement doit rester conforme aux règles en vigueur (Articles R417.9 & R417.12 du code de la route). La Municipalité se mobilise pour laisser les espaces de stationnement public libres.



Dans la rue, nous sommes tous usagers.

Piétons, vélos, trottinettes, voitures... La circulation est aujourd'hui plus diverse et les espaces sont davantage partagés. Cette cohabitation demande de l'attention de la part de chacun. Automobilistes, ralentissez et soyez particulièrement vigilants envers les cyclistes, les piétons et les utilisateurs de trottinettes.

Cyclistes et utilisateurs de trottinettes, respectez les règles de circulation et les autres usagers.

Et pour tous, la courtoisie reste le meilleur moyen de circuler sereinement.

En ville, ralentir, c'est protéger.

Quelques kilomètres-heure peuvent faire une réelle différence lorsqu'un enfant traverse, qu'un cycliste circule ou qu'un piéton s'engage sur la chaussée. Respecter la limitation de vitesse et adapter son allure aux conditions de circulation, c'est contribuer directement à la sécurité de tous.

Avec un animal, on pense aussi aux autres.

Une promenade avec son chien doit rester agréable pour tous. Sur un trottoir, dans un parc ou un espace public, ramasser les déjections de son animal est un geste élémentaire de civisme. Cela contribue à maintenir des rues propres et évite aux autres usagers de mauvaises surprises.

Pour aller dans ce sens, la Municipalité a doté le Parc de l'Iton de distributeurs de sacs pour déjections animales.

Des gestes simples, pour une commune plus agréable.

Ces règles ne sont pas seulement des obligations : elles sont surtout des règles de vie collective. Chacun peut être amené, un jour ou l'autre, à être gêné par le bruit d'un voisin, à avoir besoin d'un trottoir dégagé ou à partager la route avec un autre usager.

À GRAVIGNY, DES GESTES SIMPLES POUR UNE COMMUNE ENCORE PLUS AGRÉABLE

Le Parc de l'Iton

Un nouvel espace de vie pour tous les Gravignais.

Depuis son inauguration le 30 mai dernier, le Parc de l'Iton a rapidement trouvé sa place dans le quotidien des Gravignais. Traversé par la nouvelle piste cyclable, il a été pensé comme un espace de loisirs public et multigénérationnel. Aujourd'hui, il est devenu un véritable lieu de rencontre, de partage et de convivialité au cœur de la commune.

Situé au centre de Gravigny, le Parc de l'Iton a été imaginé par la Municipalité avec une ambition simple : offrir un espace accessible à tous, où chaque génération trouve sa place et profite du cadre de vie.

Aire de jeux pour les enfants, city stade, pump-track, aménagements de fitness… les équipements proposés invitent chacun à jouer, bouger, se dépenser ou s'adonner à des activités de plein air. Mais l'ambition du projet va bien au-delà de la pratique sportive. Le Parc de l'Iton a vocation à devenir un véritable lieu de vie, où l'on vient en famille, entre amis, après l'école, pour une activité ou tout simplement pour profiter d'un moment au bord de l'eau.

Avec la réalisation de la nouvelle voie douce, le parc de l'Iton est devenu un véritable trait d'union entre les différents quartiers de la ville. La mise en place de la passerelle rue d'Aviron permet aux cyclistes et aux piétons de rejoindre les commerces du centre ou les infrastructures scolaires, sportives et de loisirs de la commune en toute sécurité. Avec les mobilités douces l'attractivité du parc n'en est que plus dynamique.

Un parc déjà adopté par les Gravignais.

En quelques mois d'existence, le succès rencontré par le Parc de l'Iton auprès des habitants n'est plus à démontrer. Les Gravignais se sont rapidement appropriés les lieux et les associations locales ont également su investir cet espace pour y proposer de nouveaux rendez-vous.







Le Street Game de l'association Break'Eure, Mobil'été et la Journée des mobilités avec le PST Cap Nord-Est, ou encore Ça Grav'It au fil de l'eau organisée par l'association Ça Grav'It, ont contribué à faire vivre le parc et à lui donner une véritable identité.
Et puis, il y a tous ces moments plus spontanés, moins organisés, mais tout aussi importants : un pique-nique en famille, une pause entre amis, quelques minutes de détente au bord de l'Iton, des enfants qui jouent pendant que les parents profitent du cadre.

C'est aussi cela, la réussite d'un espace public : lorsqu'il n'est plus seulement un équipement imaginé et aménagé par la collectivité, mais qu'il devient un lieu que les habitants s'approprient, font vivre et le transforment au gré de leurs envies.

À travers ces différents usages et ces multiples rendez-vous, le Parc de l'Iton s'inscrit désormais pleinement dans la vie de Gravigny. Un parc pour jouer, un parc pour bouger, un parc pour se retrouver et surtout un endroit où il fait bon vivre à Gravigny.

Le Parc de l'Iton en chiffres :

Coût global : 1 553 500 €

65 %
Financé par l'État & les collectivités locales

35 %
Reste à charge de la commune

TENNIS DE TABLE *interview*

3 questions à...

Thierry & Yann, passionnés de tennis de table.

Thierry, président, et Yann, animateur et coordinateur de la section tennis de table de l'Union Sportive de Gravigny, nous font découvrir un club où le plaisir de jouer se conjugue avec l'esprit d'équipe, la convivialité et l'engagement. Ils nous partagent leur passion du «ping» et les valeurs qui font vivre leur association.



Pourquoi et comment est née votre passion pour ce sport ?

Pour Thierry comme pour Yann, tout commence en famille, dès l'enfance, autour d'une table de ping-pong. Un jeu devenu passion au fil des années. Thierry apprécie l'accessibilité de ce sport, facile à pratiquer à la maison et à partager entre générations. Après quelques années sur les terrains de football, il a finalement choisi la petite balle blanche. Yann, lui aussi passé par les crampons, a découvert le ping pendant les vacances, puis a poursuivi dans le club voisin. Il affiche aujourd'hui plus de 36 ans de pratique, dont 30 à Gravigny !

Comment décririez-vous votre association ?

Un club de proximité où le lien social compte autant que les résultats. Pour Thierry, l'association repose avant tout sur ses licenciés, ses bénévoles et ses dirigeants passionnés, avec pour socle la solidarité, le respect et la convivialité.

Le club accueille tous les publics grâce à des créneaux adaptés : le dimanche matin, une quarantaine de personnes se retrouvent autour de la table, souvent en famille ; les mardis et jeudis matin, une dizaine de retraités prennent le relais. Côté compétition, le dépassement de soi et l'esprit collectif sont de mise.



Yann TURCAS & Thierry LENGAGNE

Sur 114 licenciés, près de la moitié pratiquent en loisir et un tiers sont des jeunes. La présence féminine, avec trois joueuses, reste un axe de développement.

Le bénévolat demeure indispensable. Arrivé en 2019 pour épauler Yann, qui portait alors une grande partie de l'organisation, Thierry fait partie d'une équipe réduite de quelques personnes très investies. Le club reste ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent donner un peu de leur temps.

Quels sont vos objectifs au quotidien et pour demain ?

La priorité est claire : préserver la dynamique du club et consolider son avenir. Il s'agit de maintenir le nombre de pratiquants, de pérenniser les créneaux existants et de continuer à accompagner les jeunes dans leur progression, avec le plaisir de jouer comme fil conducteur.

Avec ses équipes engagées en Régionale 1, 3 et 4, Gravigny rayonne bien au-delà de son territoire. Thierry aime rappeler que le nom du club est désormais bien connu dans le monde du « ping ». Cette notoriété se traduit par une rencontre nationale organisée chaque année, qui réunit plus de 200 participants de tous niveaux (licence obligatoire pour jouer, supporters bienvenus). Le dimanche 24 octobre, le complexe sportif s'est ainsi transformé en lieu de rassemblement pour les passionnés.

Derrière les performances, Thierry et Yann défendent avant tout une ambition humaine : faire vivre un club ouvert, accueillant et dynamique, où chacun peut trouver sa place.

Envie de découvrir le tennis de table ? Le club de Gravigny vous accueille !
Renseignements au : 06 70 51 50 68.

Gravigny et la citoyenneté

Vous et nous, ensemble, pour construire la ville de demain.



À Gravigny, la participation des habitants ne se résume pas à donner son avis. Elle consiste aussi à échanger, proposer, réfléchir et agir ensemble pour faire évoluer notre commune.

Après le Budget Participatif, qui vous permettait de proposer et de soutenir des projets pour la ville, la Municipalité souhaite aujourd'hui aller plus loin en donnant à chacun la possibilité de prendre part à la vie de Gravigny. Pour cela, trois nouveaux dispositifs vont être mis en place. Trois façons de participer, trois publics, mais une même ambition : faire vivre une démocratie locale plus proche des habitants et construire une ville qui vous ressemble.

Le conseil local de la jeunese

Parce que les jeunes ont des idées, des envies et un regard essentiel sur leur commune, ils seront invités à s'exprimer et à participer à des projets qui les concernent.



Le conseil des aînés

Parce que l'expérience et la connaissance de la commune sont de véritables richesses, les séniors pourront partager leurs idées, leurs attentes et contribuer aux réflexions sur la vie locale.



La réserve communale citoyenne

Parce que chacun peut, à son niveau, apporter son temps, ses compétences ou son énergie, elle permettra aux habitants de s'impliquer et d'être solidaires lors de la survenue d'évènements exceptionnels.



Et si c'était vous ?

Que vous soyez jeune, retraité, actif, étudiant, parent avec simplement l'envie de vous investir pour votre commune, ces dispositifs sont ouverts à toutes celles et ceux qui souhaitent participer. Vous avez une idée ? Une envie ? Des compétences à partager ? Une expérience à transmettre ?
Alors, rejoignez-nous !
Ensemble, faisons de la participation des habitants une véritable force pour Gravigny.

C'est votre ville, aidez nous à la faire vivre !
Découvrez à travers ce dossier les trois dispositifs et comment participer.

Le conseil local de la jeunesse

Donner la parole à la jeunesse.

C'est quoi ?

Le Conseil Local de la Jeunesse est une instance consultative de démocratie participative, de concertation et de proposition placée auprès de la municipalité. Il reconnaît la place essentielle des jeunes dans la cité.
Le Conseil Local de la Jeunesse participe à la vie démocratique locale en faveur de l'intérêt collectif et non du seul intérêt de la jeunesse. Il s'agit d'une instance consultative apportant réflexions et propositions pour éclairer le conseil municipal et promouvoir la place des jeunes dans la commune.

Ton rôle

Toujours accompagné par les élus, tu seras amené à :
- Imaginer, proposer et réaliser des projets pour améliorer le quotidien des habitants et faire entendre la voix de la jeunesse,
- Être consulté par le Conseil Municipal avant la réalisation de certains projets,
- Coconstruire avec l'équipe municipale certaines actions du territoire,
- Être le relais entre les habitants et la Municipalité
- Informer la population des projets de la commune, réalisés ou à venir.



Pour qui ?

- Tu habites à Gravigny et/ou tu es scolarisé sur la ville ou bien encore, tu es inscrit dans une association locale (sportive ou socio-culturelle),
- Tu as entre 10 et 18 ans.

Tu peux rejoindre le conseil local de la jeunesse !

REJOINS-NOUS !

Envoyez vos coordonnées à :

communication@ville-gravigny.fr

Précisez «Conseil Local de la Jeunesse»

Ta contribution

Tu as un peu de temps et surtout tu souhaites t'impliquer dans la vie de ta commune, le Conseil Local de la Jeunesse c'est se retrouver une fois par mois pour construire ensemble Gravigny de demain.

Les thématiques

Les champs d'applications qui seront exploités par le Conseil Local de la Jeunesse sont :

- Santé
- Numérique
- Citoyenneté
- Communication
- Environnement
- Solidarité, Entraide
- Cadre de vie
- Mobilité
- Sports, Loisirs & Culture

Le conseil des aînés

Valoriser l'expérience et le savoir-faire.



C'est quoi ?

Placée auprès de la municipalité cette instance démocratique participative reconnait la contribution essentielle des aînés dans la vie communale.

Bien plus que de simples spectateurs, les seniors disposent de temps libre, d'une expérience de vie, de compétences et d'une mémoire collective pouvant être mise au service de l'intérêt commun et du bien-vivre ensemble.

Le Conseil des Aînés est donc d'intérêt général et participe à la vie démocratique locale. Il s'agit d'une instance consultative apportant sa réflexion et pouvant éclairer le Conseil Municipal.

Pour qui ?

Pour accéder au Conseil des Aînés, il vous faut remplir les conditions suivantes :

- Vous habitez à Gravigny,
- Vous êtes âgé·e d'au moins 55 ans.

Son rôle

Consulté par la Municipalité sur les projets et actions de la commune, le Conseil des Aînés réfléchit sur les sujets qu'elle lui confie ou dont il se saisit.

- Il apporte son regard et ses propositions pour l'amélioration de la vie locale.
- Il peut contribuer à l'organisation et à la mise en œuvre d'événements en collaboration avec d'autres instances territoriales *(ex. : Conseil local de la jeunesse)*.
- Il recueille et relaie les attentes, besoins, initiatives et propositions des habitants, et contribue à la recherche de réponses adaptées.
- Il informe la population sur les projets, réalisés ou à venir de la commune.

REJOIGNEZ-NOUS !

Envoyez vos coordonnées à :

communication@ville-gravigny.fr

Précisez «Conseil des Aînés» ou «Réserve Communale Citoyenne»

Les thématiques

Les sujets traités peuvent concerner tous les aspects de la vie quotidienne de Gravigny, comme par exemple :

Environnement · Lien social & Activités · Santé · Mobilité · Logement · Divers

Le Conseil des Aînés se réunit au moins trois fois par an et constitue une véritable force vive au sein de la collectivité.

La réserve communale citoyenne

S'engager pour aider.

Et si vous étiez là quand Gravigny a besoin de vous ?

Une inondation, une forte tempête, une canicule exceptionnelle. En situation de crise, les premières heures sont essentielles. Et dans ces moments-là, la solidarité de proximité peut faire toute la différence. C'est tout l'objectif de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) que la Ville souhaite mettre en place : permettre à des habitants volontaires de s'engager aux côtés de la Municipalité pour aider la population lorsque survient un événement exceptionnel.

Être là, quand il le faut.

Créée par la loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, la Réserve Communale Citoyenne repose sur un principe simple : des citoyens bénévoles, mobilisables par le maire, pour apporter leur aide à la commune et aux habitants. Pas besoin d'être pompier ou spécialiste du secours! Les missions sont complémentaires de celles des professionnels et peuvent prendre des formes très concrètes : informer et orienter les habitants, apporter un soutien logistique, participer à la mise à l'abri de personnes, aider les personnes isolées ou vulnérables, contribuer au ravitaillement ou accompagner le retour à la normale. Chaque compétence, chaque disponibilité est utile.

Se préparer plutôt que subir.

Pourquoi mettre en place une telle réserve aujourd'hui ?
Parce que les communes doivent désormais se préparer à des événements climatiques plus fréquents ou plus intenses : fortes chaleurs, sécheresses, pluies importantes, inondations, tempêtes. La réserve s'inscrit dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et permet d'anticiper l'organisation nécessaire avant qu'une crise ne survienne.



— Car le jour venu, il sera trop tard pour se demander : " Qui peut nous aider ? " —

Une commune, une équipe, des habitants engagés.

La Réserve Communale de sécurité civile, c'est avant tout une démarche de solidarité et de citoyenneté. Elle permet à chacun de donner un peu de son temps, selon ses possibilités, pour contribuer à la protection et à l'accompagnement des habitants.

- Vous connaissez bien Gravigny ?
- Vous aimez aider ?
- Vous avez des compétences techniques, un sens de l'organisation, l'habitude du contact avec le public…
- Simplement l'envie d'être utile ?

Alors, vous avez très certainement votre place au sein de la Réserve Communale de Sécurité Civile.
La Ville de Gravigny souhaite construire une réserve à l'image de ses habitants : volontaire, solidaire et proche du terrain.

RÉUNION D'INFORMATION

Et si c'était vous ?

Jeunes, aînés, volontaires : 3 façons de faire vivre notre ville

LES 3 RENDEZ-VOUS

Conseil Local de la Jeunesse
Mercredi 18 nov. à 17h30 · Point Accueil Jeunes

Conseil des Aînés
Jeudi 3 déc. à 18h00 · Salle Gérard Philipe

Réserve Communale Citoyenne
Jeudi 10 déc. à 18h00 · Salle Gérard Philipe

Réunion publique

Compte rendu de mandat de la municipalité.

Comme tous les ans, la Municipalité propose aux habitants de faire le bilan sur ses actions passées, présentes et à venir. L'occasion pour chacun de prendre connaissance des projets de la commune mais aussi d'échanger avec les élus de Gravigny, sur des sujets qu'ils souhaitent aborder. Ce moment est destiné à tous et à toutes, vous êtes les bienvenus. Parce qu'échanger ensemble, c'est construire ensemble. Venez nombreux.



Les trophées du bénévolat

Ces gravignais que la commune souhaite récompenser pour leur engagement dans la vie associative locale

Parmi les objectifs de la municipalité en matière associative, la valorisation des bénévoles et de leurs actions reste parmi l'un des plus essentiels. À l'heure où le tissu associatif peine à remonter ses effectifs de bénévoles, il semble important de mettre en avant l'action des femmes et hommes qui font vivre les associations locales.

La réflexion est venue d'un simple constat : **les associations ont besoin de bénévoles**, qui sont de **moins en moins nombreux** dans le tissu associatif. Dans les évènements de la commune, il y a celui qu'on croise toujours en train de faire quelque chose pour aider, ce « gamin » qui ne compte pas son temps pour donner un coup de main ; celui qui est toujours là, celui qui aura toujours une solution à apporter ou encore celui qui trouve sa place quelles que soient les circonstances.

À travers les trophées du bénévolat, la commune de Gravigny souhaite mettre à l'honneur ces citoyens qui contribuent, souvent dans l'ombre, au dynamisme, à la cohésion sociale et à l'attractivité de notre territoire.
Cette initiative poursuit plusieurs objectifs :
- *Reconnaître et valoriser l'investissement des bénévoles ;*
- *Souligner le rôle essentiel des associations dans le lien social et le vivre ensemble ;*
- *Encourager l'engagement citoyen sous toutes ses formes.*

Gravigny, c'est autour de **70 manifestations par an**, hors rencontres sportives, donc autant de besoins en bénévoles. La commune, reconnaissante de cette générosité, souhaite **remercier les bénévoles de sa ville** et organise les : **«Trophées du bénévolat».**

La Municipalité vous donne **rendez-vous aux vœux de la Mairie**, au cours desquels se déroulera la remise des Trophées du bénévolat 2026. Seront récompensés : **deux jeunes bénévoles** (moins de 18 ans), deux bénévoles pour leur engagement (plus de 18 ans), deux bénévoles « couteau suisse » et un bénévole coup de cœur de la mairie.

Joignez-vous à la Municipalité et venez remercier les bénévoles de Gravigny !

Rue Jean Jaurès

Fermée pour quelques mois.

Fin août dernier, un des ponts de la rue Jean Jaurès présentait des signes de fragilisation très inquiétants. Pour des raisons de sécurité évidente, la circulation y est proscrite pour quelques mois.

La **rue Jean Jaurès** est un axe très utilisé par les riverains au quotidien pour **rejoindre le centre bourg**, ses commodités ainsi que les services de transport de l'agglomération. Elle est aussi un **axe très fréquenté** par les usagers qui souhaitent **relier les quartiers** du Vieux Moulin ou des Coudrettes et l'avenue Aristide Briand menant au centre commercial, rue de l'Industrie ou de Caër-Normanville.

La **fermeture de cet axe** représente pour la commune **un préjudice en matière de services**. La Municipalité est pleinement **consciente** de la gêne occasionnée pour les usagers. Pour répondre au plus vite aux attentes des habitants touchés par cette gêne, la Municipalité **a sollicité de manière expresse** l'Agglomération Évreux Portes de Normandie (collectivité ayant compétence en matière de voirie sur le territoire EPN).
La **pose d'une passerelle**, permettant aux piétons et cyclistes de **circuler sur cet axe** en toute sécurité et de retrouver un accès aux commodités de la commune, a donc été réalisée.

La circulation en véhicules motorisés, pour sa part ne sera **possible qu'après la réfection** du pont. Cette opération, du fait d'études à mener au préalable, prendra plusieurs mois. La Municipalité tient à rappeler, ici, qu'elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour **écourter au maximum** le délai nécessaire à cette intervention.
La **patience et la compréhension** sont de mise.







ÉTAT CIVIL

Nous rappelons : toute parution nécessite l'autorisation écrite des familles.

Ils nous ont quittés

- 29/05/2026 : Monsieur Michel CHEVALIER
- 20/06/2026 : Monsieur Jacques LEBRUN
- 26/06/2026 : Mme Jacqueline SOLA – née CLERGET
- 03/07/2026 : Mme Jacqueline BRIEND
- 09/07/2026 : Mme Rolande LUCAS – née LEFÉBURE
- 12/07/2026 : M. Gérard LEMARCHAND
- 01/08/2026 : M. Daniel MARÉCHAL
- 05/09/2026 : M. Éric VALLÉE

Naissances

31/05/2026 : Héloïse LAPORTE BESSE

Unions

- 11/07/2026 : Manon HERVIOU & Sébastien BOUDIN
- 18/07/2026 : Angéline DAIGNY & Emile NEVEU
- 05/09/2026 : Fatma MALEM & Mokhtar AISSAOUI
- 26/09/2026 : Gwenaëlle NICOLLE & Maxime ALLANIC
- 31/10/2026 : Vanessa DA COSTA & Olivier DAGNÈS

Retour en images



Ça Fanfaronne Grav' #4

Une 4ème édition haute en couleurs ! 8 fanfares et 2500 personnes se sont données rendez-vous les 13 et 14 juin dernier. Évènement musical devenu incontournable à Gravigny «Ça Fanfaronne Grav'» a une fois de plus reflété la bonne humeur, la joie, la musique et le plaisir du moment partagé. Porté par la commune et les associations locales «Ça Fanfaronne Grav'» se tourne dès à présent vers sa 5ème édition. Prenez date pour les 5 et 6 juin 2027 !



Rentrée scolaire 2026

Mardi 1er septembre avait lieu la rentrée scolaire et à Gravigny, ce sont 371 enfants qui ont repris le chemin de l'école. 118 en maternelle et 253 en élémentaire accompagnés de leurs parents ou grands-parents se sont retrouvés dans l'allée de l'école. Les enfants ont pu découvrir les aménagements réalisés par la commune afin d'améliorer leur cadre d'apprentissage.
Supports à vélos et jeux peints au sol ont été installés pendant l'été.



Fête de Gravigny, l'incontournable

La «Fête de Gravigny» a tenu ses promesses en 2026 !
Un nouveau parcours pour la retraite aux flambeaux et un nouvel espace pour la fête foraine ont accueilli les habitants enthousiastes.
Cette année, Le Parc de l'Iton fut le point de rendez-vous pour de nombreux participants au défilé.Avec la batucada «Ça Percut Grav'», ils ont déambulé ensemble vers la fête et les manèges. Point d'orgue de ce beau moment, le traditionnel feu d'artifice a illuminé les yeux des petits et des grands.



Journées Européennes du Patrimoine

Le rendez-vous était donné à la Maladrerie-Saint-Nicolas. Visites guidées et concert de jazz étaient proposés par l'association «Les Amis de la Maladrerie». Le public s'est déplacé en nombre ces samedi et dimanche dédiés au patrimoine ! Des visites toujours intéressantes et instructives sur l'histoire et le rôle de ce beau bâtiment dans le passé. Dimanche, c'est un concert de jazz de qualité qui s'est offert aux visiteurs. Un beau moment de plus à Gravigny proposé par les bénévoles de l'association.



SPORE Festival

Comme à chaque premier week-end de juillet le «SPORE Festival» a proposé un joli voyage. Pour cette 5ème édition, la brasserie SPORE, avec les associations «Venus in Fuzz» et «Ça Grav'It» ont vu grand. Sur la thématique du lointain et de l'espace, le «SPORE Festival #5» a une fois de plus proposé un moment très convivial et musicalement de qualité. Point de départ vers les vacances d'été, le «SPORE Festival» est devenu un rendez-vous incontournable à Gravigny !



Ça Gravit' au Fil de l'Eau

Ambiance détendue à Gravigny. Le temps d'un soir, l'association Gravignsise «Ça Grav'it» a donné rendez-vous à qui le voulait pour prendre le temps. Le temps de regarder, d'écouter, d'échanger ou de se poser. La météo clémente a permis à chacun de profiter d'une peu de musique, de danse, de marionnettes ou encore de s'adonner aux échecs, au cornhole ou la lecture. Le temps d'un soir, avec «Ça Grav'it», au Parc de l'Iton, le temps a pris son temps.

Vos rendez-vous

octobre

SAMEDI 31
Halloween
• PST Cap Nord-Est
Maladrerie Saint-Nicolas
Renseignements :
02 32 60 55 56

novembre

DIMANCHE 1ER
Foire aux jouets
• USG Judo &
Le secours populaire
Salle Gérard Philipe
Renseignements :
06 10 97 57 10

JEUDI 5
Réunion publique
• Compte rendu de mandat
Salle Gérard Philipe
Rendez-vous à : 18h00

SAMEDI 7
Boum des enfants
• Les cartables de Gravigny
Maladrerie Saint-Nicolas
À partir de 15h00
Renseignements :
06 87 00 00 58

DIMANCHE 8
Bal Country&Line
• Urban Cowboy
Salle Gérard Philipe
Renseignements :
06 28 42 47 54 ou
urbancowboyevreux
@gmail.com



SAMEDI 14
10 ans WebTV
• PST Cap Nord-Est
Maladrerie Saint-Nicolas
Renseignements :
02 32 60 55 56

DIMANCHE 15
Thé dansant
• Amicale Laïque de Gravigny
Salle Gérard Philipe
14h00>19h00
Entrée : 12€
Renseignements:
06 69 26 86 71

JEUDI 19
Loto
• UNRPA
Salle Gérard Philipe
Renseignements :
06 78 59 48 89

TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

DU VENDREDI 27 AU DIMANCHE 29 NOV.
Spectacle Hypnose
Concert Pop Rock
Marché de Noël
• Trot'Cœur
Maladrerie Saint Nicolas
Renseignements :
06 24 19 48 98

DIMANCHE 29 NOV.
Marche pour le Téléthon
• Avithon & Gravigny
Départ : 9h30
Lieu : Parc de l'Iton
Participation : 2€
Renseignements :
02 32 39 85 20

…Où : Rue de la Poste &
Parc de l'Iton, 14h00>19h00
Renseignements :
06 10 97 57 10

SAMEDI 5
Journée de la St-Nicolas
• Les amis de la
Maladrerie Saint-Nicolas
Maladrerie Saint-Nicolas
Concert du Chœur ARS
VIVA, dirigé par
Bruno BOTERF
Renseignements :
06 46 66 64 38

SAMEDI 12
Le chanté Noël Antillais
• Association Kou d'œil
Salle Gérard Philipe
Soirée dansante &
restauration
Renseignements :
06 81 57 64 32

SAMEDI 19
Concert de Noël
• Gravigny Musique & Culture
Salle Gérard Philipe
À 19h00 - Entrée libre
Renseignements :
06 58 75 69 97

JEUDI 31
Réveillon du nouvel an
• Amicale Laïque de Gravigny
Salle Gérard Philipe
Réservations :
07 65 80 33 61

janvier

VENDREDI 8
Les vœux de la mairie
Salle Gérard Philipe
À 18h00
Un verre de l'amitié
clôturera la cérémonie.

décembre

SAMEDI 5
Gravigny en Lumières
• Ville de Gravigny -
Animations + Marché de noël
+ Spectacle Pyrotechnique
(Cie Les Cerdes de Feu) +
Illuminations de la commune…

mercredi
11
novembre

Commémoration
• Armistice du 11 nov.

Où : place de la mairie
À partir de 10h45
Renseignements : 02 32 39 85 20

Ville de Gravigny
gravigny.evreuxportesdenormandie.fr

GRAVIGNY en Lumières

SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2026

Marché de Noël

Animations

Illuminations





&

Spectacle de feu et de pyrotechnie

18h30

PARC DE L'ITON

14H00 - 20H00

Panneau Pocket

Gravigny.evreuxportesdenormandie.fr

ÇA GRAV'IT

Les Cartables de Gravigny